Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 15 novembre 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 12 novembre 2013

2013 DASES 604G Autorisation de répondre aux consultations et de signer des marchés publics en qualité de prestataire pour les activités du Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées. Approbation du tarif 2014 des prélèvements et des analyses du Laboratoire d'Etudes des Particules Inhalées.

M. Jean-Marie LE GUEN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui demande l'autorisation de répondre aux consultations et de signer des marchés en qualité de prestataire de service pour les activités du Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées pour l'année 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean-Marie LE GUEN, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article1 : Monsieur le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général, est autorisé à répondre pour l'année 2014 aux consultations et signer des marchés en qualité de prestataire de service pour les activités du Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées.

Article 2 : Autorisation est donnée à Monsieur le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général**,** de signer toute décision concernant l'exécution de ces marchés.

Article 3 : Est approuvé la tarification 2014 des prélèvements et des analyses effectués par le Laboratoire d'Etude des Particules Inhalées.

Article 4 : La recette en résultant sera constatée à la rubrique 424 – Nature 7588 du budget de fonctionnement du département de Paris de l'exercice 2014 et ultérieurs.

Article 5 : La tarification sera publiée au Bulletin Départemental Officiel du Département de Paris.

Tarification 2014 des prestations
du laboratoire d'Etude des Particules Inhalées (LEPI)
Tarif unitaires

A/ AMIANTE

Analyse dans des matériaux et produits :

- Recherche et identification en Microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)* **95,00 €**

- Recherche et identification en Microscopie électronique à transmission analytique (META)* **222,00 €**

Tarifs dégressifs au-delà de 10 échantillons et pour des études spécifiques

Analyse dans les poussières et lingettes :

- Recherche et identification en Microscopie électronique à transmission analytique (META) **222,00 €**

Analyse dans l'air :

- Comptage des fibres en Microscopie optique à contraste de phase (MOCP) **98,00 €**

- Identification et quantification des fibres d'amiante en Microscopie électronique à transmission analytique (META)* **549,00 €**

Tarifs dégressifs au-delà de 5 analyses et pour des études spécifiques

Analyse dans l'eau :

- Identification et quantification des fibres d'amiante en Microscopie électronique à transmission analytique (META) **549,00 €**

Analyse des échantillons biologiques :

- Numération de corps asbestosiques dans l'expectoration, le lavage bronchoalvéolaire, le parenchyme pulmonaire en Microscopie optique (B 300) (réf nomenclature 1690 - arrêté du 01/07/99)* **81,00 €**
- Identification et quantification des fibres d'amiante dans le lavage bronchoalvéolaire, le parenchyme pulmonaire en Microscopie électronique à transmission analytique (BHN 2000)* **540,00 €**
- Identification et quantification des particules minérales non fibreuses dans le lavage bronchoalvéolaire, le parenchyme pulmonaire en Microscopie électronique à transmission analytique (BHN 1600) **432,00 €**
- Quantification des particules minérales non fibreuses en Microscopie électronique à transmission analytique (BHN 800) **216,00 €**

B/ FIBRES CERAMIQUES REFRACTAIRES- FIBRES MINERALES ARTIFICIELLES

Analyse dans des matériaux et produits :

- Recherche et identification en Microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)	**95,00 €**
- Recherche et identification en Microscopie électronique à balayage analytique (MEBA)	**222,00 €**

Tarifs dégressifs au-delà de 10 échantillons et pour des études spécifiques

Analyse dans l'air:

- **C**omptage des fibres en Microscopie optique à contraste de phase (MOCP)*	**98,00 €**
- **C**omptage des fibres minérales artificielles sédimentées en Microscopie optique à lumière polarisée (MOLP)	**159,00 €**

Tarifs dégressifs au-delà de 5 analyses et pour des études spécifiques

C/ NANOPARTICULES

- Etude des nanoparticules en Microscopie électronique à transmission analytique (META)	**540,00 €**
- Exploitation des données sur compteurs de particules (coût horaire)	**95,00 €**

D/ INTERVENTIONS

Déplacement et prélèvement pour prélèvements d'air :

- Sur un même site par ½ journée en région parisienne	**222,00 €**
- Sur un même site par journée hors région parisienne	***sur devis***

Stratégie d'échantillonnage * :

- Visite préalable par ½ journée en région parisienne	**333,00 €**
- Visite préalable par journée hors région parisienne	***sur devis***
- Etablissement de la stratégie d'échantillonnage (coût horaire)	**95,00€**

Expertise :

- Prix à la vacation horaire	**95,00 €**
- Prix du déplacement horaire	**63,00 €**

*** Analyses sous accréditation**